

# Bulletin d'information de votre Députée Florence Granjus



## FOCUS SUR LA REPRISE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU DECONFINEMENT



Un plan de déconfinement a été présenté par le Premier Ministre rappelant qu'il est essentiel que nous travaillions ensemble pour l'après. Ce plan commence par une rentrée scolaire qui se fera progressivement et de manière différenciée selon les territoires.

La rentrée des élèves à partir du mardi 12 mai se fait sur la base du volontariat des parents. Cette période est inédite pour tous.



Le 12 mai, certains élèves de maternelle et de primaire faisaient leur retour à l'école. Nous souhaitons mettre un point d'honneur sur la continuité pédagogique tout en garantissant une sécurité sanitaire totale afin de rassurer au mieux les parents.

Le 4 mai, avec le Maire de Poissy Karl Olive, j'accueillais le Président de la République, Emmanuel Macron et le Ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, pour une visite de l'école élémentaire Pierre de Ronsard. Les échanges sur l'organisation de la réouverture des écoles ont été très riches. Un retour dans un cadre sanitaire, sans risque, est essentiel pour nos enfants, leurs enseignants et les parents.

Le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé la réouverture cette semaine de 86% des 50 500 écoles de France. Ce sont ainsi plus de 1,5 millions d'enfants qui reprendront le chemin de l'école primaire. Dans notre circonscription, ce sont 21 communes sur 23 qui ont pu rouvrir les écoles.

Pour les enseignants du primaire, 34% d'entre eux reprendront en présentiel lors de cette première phase.



La gestion de cette reprise est confiée au niveau local, plus particulièrement aux maires et à leurs équipes et ceci afin de prendre au mieux en compte les contraintes spécifiques et organisationnelles de chaque territoire. Les services de l'Éducation Nationale, sous l'égide de la Rectrice et du Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, ont beaucoup œuvré pour réussir cette rentrée si particulière.

Je tiens à saluer l'investissement de toutes et tous et le travail remarquable effectué dans un contexte particulièrement difficile de crise sanitaire.

À partir du 18 mai, l'enseignement secondaire reprendra tout comme les classes de Première et Terminale et les ateliers industriels du lycée professionnel.

L'ensemble des classes du primaire et du secondaire reprendra lors de la semaine du 25 mai, avec des groupes de 15 élèves par classe afin de respecter la sécurité sanitaire de tous.

### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Le déconfinement dans les écoles maternelles et élémentaires va s'effectuer de façon très progressive à partir du 11 mai, et il se fera seulement dans les collèges des départements classés "verts" à partir du 18 mai.

Pour les départements classés "rouges", le libre arbitrage est laissé à l'appréciation des autorités locales.

Nous portons une attention spécifique pour les élèves porteurs de handicap et pour lesquels la reprise est particulière.

La Secrétaire d'État, Sophie Cluzel, a insisté sur l'accessibilité aux outils pédagogiques adaptés pour les parents qui assurent la continuité éducative de leurs enfants.

Le Réseau Canopé a rendu libre l'accès à la plateforme numérique Cap Ecole Inclusive.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a également lancé, le 18 mars dernier, l'opération Nation apprenante.

Son dispositif « Lumni » prend en compte l'inclusion en rendant disponibles ses programmes en télétexte.

Le Gouvernement a également souhaité rendre plus faciles les démarches pour ces familles en assurant une continuité pédagogique jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'appui apporté par les accompagnants des élèves en situations de handicap (AESH) reste primordial et constitue un lien essentiel entre les familles et les élèves. L'objectif principal est de protéger ces personnes en les accompagnant qualitativement dès leur retour à l'école.



Le lundi 11 mai, Jean-Michel Blanquer, s'est rendu dans une école primaire pour rencontrer et échanger avec l'équipe pédagogique sur les modalités de la reprise scolaire. Le Ministre l'a rappelé, l'objectif est de faire en sorte que cette rentrée inédite soit sereine lors de ce retour progressif.

**Saluons également l'engagement de toute l'équipe pédagogique des établissements scolaires.**

## EN COMPLEMENT D'INFORMATION

Les modalités sanitaires quant à la reprise :

- 15 élèves par classe maximum (10 en école maternelle)
- une vie scolaire organisée autour des gestes barrière et la distanciation physique
- la mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Les élèves prioritaires concernés par cette rentrée :

- enfants handicapés
- enfants de personnels soignants ou sans solution de garde - enfants d'enseignants
- enfants décrocheurs ou en voie de décrochage.

## LES PERMANENCES PARLEMENTAIRES REPRENENT !

Mes permanences ont lieu sur l'ensemble de la circonscription avec des dates consultables sur mon site internet.

N'hésitez pas à prendre RDV <https://florencegranjus.fr/>



**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE : art L.541-10-1 du Code de l'environnement